



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 janvier 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 11 janvier 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 5), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 5), Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (à compter de la question 6), M. Christophe LIME (à compter de la question 6), M. Michel LOYAT (à compter de la question 5), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question 5), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH (à compter de la question 5), Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Myriam LEMERCIER.

Absents :

M. Eric ALAUZET, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 4 incluse), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 4 incluse), M. Emile BRIOT, M. Cyril DEVESA, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question 5 incluse), M. Christophe LIME (jusqu'à la question 5 incluse), M. Michel LOYAT (jusqu'à la question 4 incluse), Mme Rosa REBRAB, M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY, Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question 4 incluse), M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question 4 incluse).

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Françoise PRESSE, M. Emile BRIOT à M. Thibaut BIZE, M. Cyril DEVESA à Mme Claudine CAULET, M. Christophe LIME à Mme Elsa MAILLOT (jusqu'à la question 5 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Yves-Michel DAHOUI, M. Dominique SCHAUSS à M. Nicolas BODIN, Mme Ilva SUGNY à Mme Danielle DARD, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 4 incluse), M. Pascal BONNET à M. Michel OMOURI, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX à Mme Marie-Laure DALPHIN.

OBJET : 11 - Dispositif «Tickets Loisirs Vacances» - Bilan 2016 et reconduction 2017

Dispositif «Tickets Loisirs Vacances» Bilan 2016 et reconduction 2017

Rapporteur : M. l'Adjoint LEUBA

Le dispositif «Tickets Loisirs Vacances» a été mis en œuvre par la Ville de Besançon en 2009 dans l'objectif de répondre aux besoins des familles et des jeunes en matière d'accès aux loisirs et aux vacances.

Ce dispositif, qui s'adresse aux Bisontins disposant de revenus modestes, regroupe différentes aides :

- Tickets Séjours Vacances :
 - o Tickets Séjours enfance / jeunesse : en centres ou camps de vacances,
 - o Tickets Séjours (enfance / jeunesse) dans une famille,
 - o Tickets Séjours familiaux : enfant(s) et/ ou jeune(s) accompagné(s) d'un parent,
- Tickets Accueil de loisirs : attribués uniquement pendant les vacances estivales, ces tickets permettent de moduler les conditions tarifaires des différents prestataires en faveur des familles dont les quotients familiaux sont les plus faibles,
- Tickets Loisirs :
 - o Tickets Loisirs Sports : l'enfant pratique une activité sportive à l'année dans un club,
 - o Tickets Loisirs Sports découverte : ticket introduit dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires afin de permettre aux enfants de découvrir un sport pendant une année scolaire dans certains clubs partenaires,
- Tickets Jeunes :
 - o Tickets Jeunes BAFA : formation des jeunes aux métiers de l'animation,
 - o Tickets Jeunes BAFD : formation des jeunes aux métiers de direction des centres de loisirs.

Ce panel de 8 Tickets permet de lutter contre les inégalités d'accès des enfants et des familles aux vacances et aux loisirs sportifs, socio-culturels et éducatifs.

I - Bilan 2016

A - Bilan global du dispositif

Au total, 1 114 tickets ont été délivrés en 2016, soit une diminution de 2 % par rapport à 2015. La dépense pour la Ville s'élève à 85 038 € pour un budget initial de 91 153 €.

Année	Budget	Dépenses engagées	Dépenses consolidées
2016	91 153 €	88 372 €	85 038 €
2015	94 153 €	93 607 €	87 405 €

On constate chaque année un différentiel entre le nombre de tickets distribués (dépenses engagées) et le montant total des factures effectivement réglées (dépenses consolidées). Cet écart a plusieurs motifs : un certain nombre de familles n'utilise pas les tickets, annulation de séjours, non facturation...

Les tickets les plus sollicités sont les tickets Sports (43 %), Séjours enfance / jeunesse (22 %) et Accueil de loisirs (14 %). 797 familles bisontines ont bénéficié du dispositif (820 en 2015), soit 1 095 enfants bénéficiaires (1 122 en 2015). Les tickets Sports et Sports découverte sont en nette progression en termes d'enfants bénéficiaires (respectivement + 52,21 % et + 29,16 % d'augmentation depuis 2014). En revanche, les 6 autres tickets délivrés enregistrent moins de bénéficiaires sur les deux dernières années. La mise en place d'une aide à la formation BAFD n'a pas rencontré d'adhérents cette année encore.

Bien qu'en léger recul par rapport à 2015 (- 3 % de familles bénéficiaires, - 9 % d'enfants bénéficiaires, - 6 % d'aides attribuées), le dispositif «Tickets Loisirs Vacances» 2016 est positif par rapport à 2014 et sur les 3 dernières années (+ 4,58 % d'enfants bénéficiaires et + 9,23 % d'aides attribuées). Il conviendra néanmoins de s'interroger en 2017 sur la pertinence de certains tickets et sur les barèmes appliqués. *Un tableau détaillé concernant les bénéficiaires sur les années 2014 à 2016 est joint en annexe, ainsi qu'un état des tickets délivrés par les principaux prestataires.*

La situation familiale des bénéficiaires varie selon le type de ticket. Le dispositif touche en moyenne 57 % de garçons et 43 % de filles. L'âge des enfants varie également selon le type de ticket : les 3/12 ans sont majoritairement concernés par les tickets Accueil de loisirs (à noter un abaissement global de l'âge des bénéficiaires) ; pour les Tickets Séjours Vacances, les participants ont en moyenne 8/15 ans (à noter une baisse significative des tranches d'âge supérieures et inférieures).

B - Bilan détaillé par Tickets

1 - Tickets Séjours enfance jeunesse

On observe une baisse des aides aux séjours enfance jeunesse : - 12,6 % en 2 ans. Les bénéficiaires sont originaires de tous les quartiers de la Ville, avec une légère prédominance pour Planoise (148 familles).

2 - Tickets Séjours enfance jeunesse dans une famille

Seule l'Association des Familles Bisontines (AFB) est partenaire de la Ville pour les séjours vacances dans une famille. On observe une légère diminution des demandes concernant cette formule qui reste cependant pertinente dans l'offre globale car certaines familles sont très attachées à ce mode de départ pour leurs enfants. Les bénéficiaires de ces aides sont majoritairement originaires de Planoise / Châteaufarine ; la tranche d'âge la plus représentée est celle des 3/11 ans (44 familles).

3 - Tickets Séjours familiaux

57 familles ont perçu l'aide au départ en famille en 2016, soit 9 familles de moins qu'en 2015. Les bénéficiaires sont principalement issus de Planoise/Châteaufarine.

4 - Tickets Accueil de loisirs

Ce type d'aide reste constant depuis 3 années (81 familles bénéficiaires). Les bénéficiaires sont originaires en grande majorité du quartier Palente/Orchamps, puis Chaprais/Cras et Chailluz/St-Claude.

5 - Tickets Loisirs sports et sports découverte

Au total 419 familles bisontines ont bénéficié des tickets loisirs sports et sports découverte. On note une augmentation significative des demandes de tickets loisirs sports (60 familles supplémentaires ont obtenu des aides à la pratique sportive à l'année) et une baisse des tickets loisirs sports découvertes (22 familles en moins).

Les bénéficiaires des tickets sports sont prioritairement originaires du quartier Châteaufarine/Planoise (212), puis Chailluz/St-Claude (52), Grette/Butte (46), Montboucons/Montracon (37), Cras/Chaprais (43) et St-Ferjeux (22). Les bénéficiaires des tickets sports découverte sont très majoritairement originaires de Châteaufarine/Planoise (représentation peu significative des autres quartiers).

Pour les activités sportives pratiquées à l'année, les plus plébiscitées restent le football (largement en tête) puis le karaté, le judo, le handball et la lutte. A noter : une quinzaine d'adeptes pour la pratique de la gymnastique et de la natation. Pour la pratique sportive après l'école, les principales activités concernées sont le karaté, la boxe et le judo.

6 - Tickets Jeunes BAFA/BAFD

En 2016, 48 jeunes ont bénéficié du ticket Jeunes BAFA (soit 29 jeunes de moins qu'en 2015), dont 22 en internat (aide majorée de 50 €). Pour la grande majorité, les bénéficiaires des aides BAFA sont issus de Châteaufarine/Planoise.

II - Reconduction 2017

Au vu des éléments de bilan 2016 du dispositif, globalement positifs sur les trois dernières années, il est proposé de le reconduire pour l'année 2017 selon les mêmes modalités.

Le règlement 2017 du dispositif et le modèle de convention de partenariat sont joints en annexe.

Néanmoins, une évaluation du dispositif sera nécessaire en 2017 afin de déterminer la pertinence de certains tickets et des barèmes appliqués.

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de prendre connaissance du bilan 2016 du dispositif «Tickets Loisirs Vacances»,
- de reconduire le dispositif pour 2017 selon les mêmes modalités,
- d'approuver le règlement du dispositif,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué, à signer les conventions à intervenir avec les associations partenaires.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Préfecture du Doubs

Reçu le 27 JAN. 2017



Contrôle de légalité

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0